

## Architecture, Développement Durable et processus Haute Qualité Environnementale

Edition 2011 / 2012

Attribution du Label Formation 2012, Branche Architecture de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle- CCN des entreprises d'architecture.



Cette formation reçoit depuis de nombreuses années le soutien du Ministère de la Culture et Communication, Direction Générale des Patrimoines.

### 9 sessions :

Session 1 : 6, 7 & 8 décembre 2011

Session 2 : 10 & 11 janvier 2012

Session 3 : 7, 8 & 9 février 2012

Session 4 : 12 & 13 mars 2012

Session 5 : du 7 au 11 mai 2012

Session 6 : 19 & 20 juin 2012

Session 7 : 10 & 11 juillet 2012

Session 8 : 10, 11 & 12 septembre 2012

Session 9 : 16 & 17 octobre 2012

### Contexte

Les enjeux de l'architecture et du développement durable consistent à satisfaire les besoins du présent tout en préservant ceux des générations futures, maintenir l'intégrité écologique de notre planète, promouvoir l'équité sociale et la diversité culturelle ; L'intégration des objectifs qualitatifs définis à travers le rappel de ces enjeux participe au renouvellement et à l'enrichissement des projets de bâtiments et des méthodes qui président à leurs réalisations.

La sensibilisation grandissante des citoyens et des élus aux démarches de qualité et le développement de la démocratie participative font des usagers des acteurs de l'aménagement. Un nombre croissant de collectivités territoriales s'engage dans des démarches visant à contribuer à réaliser un cadre de vie et des équipements répondants à ces objectifs de développement durable. A l'occasion du cycle d'expositions et de soirées débats portant sur l'architecture et le développement durable, les professionnels ont exprimé le désir de se former en ce domaine. Ces manifestations organisées par les CAUE à l'initiative de l'URCAUE des Pays de la Loire ont reçu le soutien de DRAC, de l'ADEME, du Conseil Régional, de la DRE et de l'école nationale supérieure d'Architecture de Nantes. Elles ont été également l'occasion pour les élus de faire part de leur intention de s'engager dans cette démarche pour la réalisation de leurs projets. Les contacts avec l'école nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette ont nourri cette proposition. Une collaboration étroite est établie ainsi que les contributions de professionnels confirmés ayant suivi la formation dispensée notamment par cette école.

## Motifs et objectifs

Dans ce contexte, les besoins en formation des professionnels de l'aménagement de l'espace portent notamment sur les connaissances du concept de Haute qualité Environnementale considéré comme une contribution du secteur de la construction et de l'aménagement et l'application à l'architecture et à l'urbanisme des principes du développement durable.

Le premier objectif est d'aborder la question de l'architecture durable au regard des méthodes de programmation et de conception qui la caractérise afin de permettre aux professionnels d'adapter leurs compétences à ces enjeux par une approche globale et transversale favorisant les pratiques interdisciplinaires et les processus de programmation associant l'ensemble des acteurs.

L'approche HQE® contribue à la diversification des modes d'intervention de l'architecte maître d'œuvre et plus largement des professionnels de l'aménagement de l'espace :

- . elle aborde les domaines de l'éco-gestion des énergies, des transports, de l'eau et de l'assainissement représentant les enjeux majeurs du développement durable
- . elle permet d'accompagner les choix des maîtres d'ouvrages en procédant à la hiérarchisation des priorités, fixant les objectifs qualitatifs et quantitatifs
- . elle contribue à donner une culture de l'approche interdisciplinaire indispensable à l'acquisition des méthodes associant les acteurs du projet à la programmation
- . elle aborde les différentes phases des missions de coordination, de programmation et d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage exercées notamment par les conseillers et les assistants des maîtres d'ouvrages : connaissances des besoins, analyse de la commande, définition du projet, opportunité et faisabilité du projet, références, contextualisation, élaboration du programme, préparation de l'appel d'offres, suivi du projet architectural, suivi du chantier.
- . elle permet d'envisager la variation des méthodes, des données et critères et des vérifications des hypothèses relatives à différents cas de figure et aux différentes échelles pouvant être identifiées

## Durée

Le stage se déroule sur 24 jours de formation continue répartis en 9 sessions dont un itinéraire pédagogique de 5 jours (soit 192 heures)

## Public

Les architectes en exercice, ingénieurs et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages désireux d'inscrire leur pratique professionnelle dans le cadre des démarches préconisées en matière de développement durable et de Haute Qualité Environnementale.

## Lieux

Le stage se déroulera à Nantes. Les lieux seront communiqués aux stagiaires durant la formation

### ***Contenu et intervenants sous réserve de toutes modifications***

Pour tous renseignements :

02 41 22 99 91  
09 50 74 22 12

Contact administratif , Emmanuelle Rangé  
Contact pédagogique , Pascale Ravilly

[contact@urcaue-paysdelaloire.com](mailto:contact@urcaue-paysdelaloire.com)

### Session 1, les 6, 7 et 8 décembre 2011

Enjeux globaux de la programmation dans le domaine du développement durable  
École nationale supérieure d'architecture de Nantes

#### 1er jour

. Présentation du Pôle Atlantique et propos d'introduction sur la formation continue, par Philippe Bataille

. Tour de table, échange avec tous les inscrits à la formation sur leurs motivations en présence du chef de la Mission Formation Continue, direction générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et Communication, Monsieur Jean-Pierre COURTIAU

. « Pour une démarche intégrant les enjeux de la qualité environnementale et les principes du développement durable », une personnalité de référence

#### 2ème jour

. Qu'en est-il du Grenelle : environnement ou développement durable ? par Denis Musard, Chargé de mission du Préfet de Région Pays de la Loire

. Le déroulement de la formation, principes de fonctionnement, validation de la formation, par Pascale Ravilly, responsable pédagogique du Pôle Atlantique et Michel Sabard, Architecte-urbaniste

. Des architectures remarquables, Michel Sabard

#### 3ème jour

. Mise en perspective philosophique, Jean Lévêque, philosophe

. Fabriquer de la ville aujourd'hui ?, Pierrick Beillevaire, architecte-urbaniste

**Intervenants** : : Philippe BATAILLE, directeur de l'école nationale supérieure de Nantes, Jean-Pierre COURTIAU, chef de la mission formation continue au Ministère de la Culture et Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, une personnalité de référence pour l'ouverture de la session, Pascale RAVILLY co-responsable pédagogique, Michel SABARD architecte-urbaniste, co-responsable pédagogique, Denis MUSARD chargé de mission du Préfet de région Pays de la Loire, Jean LEVEQUE philosophe, Pierrick BEILLEVAIRE architecte-urbaniste

### Session 2, les 10 & 11 janvier 2012

État des lieux, Concevoir et construire  
Nantes

#### 1er jour

Différents arbitrages pour des projets durables.

Quelles stratégies ?

#### second jour

. Workshop : la démarche qualité environnementale en maîtrise d'œuvre

L'énergie dans le bâtiment, présentation d'une boîte à outils et mise en application dans un projet de logements groupés.

Exercice sur les calculs de consommation après variation de certains paramètres

**Intervenants** : Alain BORNAREL chercheur, ingénieur-conseil et programmeur HQE®,

### Session 3, les 7, 8 & 9 février 2012

L'eau à toutes les échelles du projet  
Nantes

#### 1er jour

Mise en perspective philosophique, Jean Lévêque

#### 2ème jour

Eco-gestion de l'eau : gérer l'eau potable, récupération des eaux de pluie, systèmes d'assainissement.

L'eau et la conception d'une implantation, eaux souterraines et fondations.

Eaux pluviales et dynamisation de l'eau et auto-épuration, les moyens de ralentissement du cycle de l'eau

Des projets concrets

#### 3ème jour

Les amortisseurs hydrauliques, eau architecture et santé, eau architecture et végétation  
Visite d'un chantier

**Intervenants :** Jean LEVEQUE philosophe, Yves PERRET, architecte-ingénieur

### Session 4, les 12 & 13 mars 2012

Bâtiment et santé

#### 1er jour

- . Composition de l'environnement intérieur : danger et risque
- . Conséquences sanitaires et solutions

#### second jour

- . La radioactivité dans les bâtiments
- . La qualité de l'eau
- . L'environnement électromagnétique
- . Matériaux et santé dans les différentes typologies de constructions pour l'enfant (crèche, maternelle, école primaire, collège etc.)

**Intervenants :** Suzanne DEOUX, médecin, chercheur en pathologie de l'environnement

### Session 5, les 7, 8, 9, 10 & 11 mai 2012

Itinéraire pédagogique

Programme de voyage en cours de conception. La logistique du voyage vous sera communiquée ultérieurement.

### Session 6, les 19 & 20 juin 2012

Le projet urbain, workshop en partenariat avec l'ADEME, *délégation régionale des Pays de la Loire*,  
Nantes

#### 1er jour

- . « Le projet de l'île de Nantes : entre prouesses et paradoxes », Laurent Devisme
- . Le projet urbain comme co-oeuvre
- . Quelle est la dimension de la commande ? Patrick Beillevaire et Solen Jaouen

## second jour

- . La ville du renouvellement
- . L'espace public comme territoire de l'entre deux, territoire de négociation, Patrick Beillevaire et Solen Jaouen

**Intervenants** : Laurent DEVISME, urbanologue, chercheur Laboratoire LAUA, enseignant à l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes, Pierrick BEILLEVAIRE architecte – urbaniste et Solen JAOUEN architecte-urbaniste.

## Session 7, les 10 & 11 juillet 2012

Le paysage urbain, Nantes

### 1er jour

- . Le paysage urbain et le développement durable
- Etude de cas concrets et visite, Loïc MARESCHAL et Romaric PERROCHEAU

### second jour

- . Le paysage urbain comme anti-nature, Pascale Ravilly
- . La végétalisation et la qualité de l'air, Michel Sabard

**Intervenants** : Loïc MARESCHAL, paysagiste, Romaric PERROCHEAU directeur du conservatoire de la bio-diversité et du Jardin des Plantes de la Ville de Nantes, Pascale RAVILLY responsable pédagogique, Michel SABARD architecte-urbaniste

## Session 8, les 10, 11 & 12 septembre 2012

Construction bois et différentes procédures nécessaires au montage d'une opération haute qualité environnementale, Nantes

### 1er jour

- Journée entière à l'école supérieure du bois
  - . La gestion de la forêt, de la forêt jusqu'aux matériaux
  - . Mise en œuvre du bois pour une construction énergétique
- Marika Frenette

### 2ème jour

- . Le projet urbain et la problématique de l'îlot de chaleur
- . Impacts de l'environnement urbain sur le bâtiment, Marjorie Musy

### 3ème jour

- . Les déchets dans le bâtiment : Pourquoi et Comment gérer les déchets de chantier ? Valérie Nouvel
- . Montage d'opérations en maîtrise d'œuvre environnementale, stratégies et choix, Florence Aussant
- . Retour sur des projets s'inscrivant dans une démarche de développement durable : expériences participatives, Michel Sabard
- . Bilan : Michel Sabard et Pascale Ravilly

**Intervenants** : Marika FRENETTE, architecte, enseignante à l'Ecole Supérieure du Bois de Nantes, Marjorie MUSY, agrégée Génie Civil, chercheur au CERMA, Valérie NOUVEL ingénieure, responsable à l'Ecole des métiers de l'environnement à Rennes, Florence AUSSANT consultante HQE (AREA CANOPEE).

## Session 9, les 16 & 17 octobre 2012

Nantes, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Soutenance des mémoires par les stagiaires devant un jury à l'ensa Nantes



## Architecture, développement durable et processus Haute Qualité Environnementale

Montant de la formation : **4000 Euros**

### Renseignements

**Pôle Atlantique de formation Continue / URCAUE des Pays de la Loire**

Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage

312 Avenue René Gasnier- 49100 - ANGERS

Tél : 02 41 22 99 91 Fax : 02 41 22 97 60

Courriel : [contact@urcaue-paysdelaloire.com](mailto:contact@urcaue-paysdelaloire.com)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Prénom, Nom : .....

Structure : .....

Fonction : .....

Adresse postale:.....

.....

.....

Tél ..... Fax: .....

**COURRIEL :**

Ci-joint le chèque d'acompte (10 % du montant total donc 400 €) à l'ordre de :

**L'UNION RÉGIONALE DES CAUE DES PAYS DE LA LOIRE,**  
Mandataire administratif & financier du Pôle Atlantique de formation continue  
Organisme non assujetti à la TVA

Date :

Signature

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription dûment renseigné, accompagné du chèque d'acompte de 10% (400 €), dans la limite des places disponibles.

**Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation par Mail, merci d'inscrire l'adresse lisiblement.**

En cas d'annulation de l'inscription avant le début de la formation, une somme incompressible est due. Cette somme incompressible est l'acompte versé au moment de l'inscription c'est-à-dire 400 Euros. Pour les administrations, une facture de dédit sera transmise.

**En cas d'absence ou d'annulation en cours de formation, l'intégralité du montant de la formation est due.** Les remplacements sont acceptés après accord de la responsable pédagogique du Pôle Atlantique.